

Le tact des mots: écrire et discuter l'histoire d'un sujet sensible

Victor FERRY

Groupe de Recherche en Rhétorique et Argumentation Linguistique (GRAL-FNRS/ULB)

Does writing history about a sensitive issue require tactfulness? This question brings us at the core of a distinction between rhetoric and academic writing. As an expert in discursive efficiency, a rhetorician will tackle this sensitive issue as a technical problem. Taking into account that this issue may inflame passions, he or she will find strategies to convey his or her message in relatively good conditions. Yet, an historian may feel reticent with regard to some epistemological and ethical points of view of such pragmatism. Thinking of adapting our own discourse to the audience amounts to compromise the uniqueness of truth and to sink into a kind of self-censorship. This contribution offers conceptual tools and didactic leads in order to overcome the division between rhetoric and history. The stakes are high since it is a matter of the very possibility to conduct a soothed discussion about history in a multicultural context.

1. Introduction

L'écriture et l'enseignement de l'histoire sur un sujet sensible demandent-ils un traitement rhétorique particulier? Peut-on parler de la guerre de Cent Ans, de la révolution industrielle, des grandes étapes de la construction européenne comme on parle de l'esclavage, de la Shoah ou du conflit israélo-palestinien? Intuitivement, nous sentons bien que non. Certains sujets nous engagent sur un terrain plus délicat: ils ont un potentiel polémique important¹. Faut-il, dès lors, faire preuve de tact² lorsqu'on les aborde? Cette question nous place au cœur

¹ Un sujet historique sensible présente deux caractéristiques. Il s'agit, premièrement, d'un sujet avec lequel certains membres du public (les élèves du professeur, les lecteurs de l'ouvrage d'histoire) auront un rapport affectif fort, pour des raisons qui tiennent à leur histoire personnelle, à leur communauté d'appartenance, à leur idéologie. Deuxièmement, un sujet historique sensible révélera des désaccords profonds (Fogelin 1985) au sein de l'auditoire auquel s'adresse l'historien.

² Précisons le sens de cette notion. Le propre des sujets sensibles, comme l'ont bien montré les recherches en argumentation (Angenot 2008) et en psychologie (Haidt 2012), est de diviser les communautés humaines en différentes familles de valeurs. Entre ces familles, les désaccords sont si profonds qu'il serait illusoire de chercher un argument si éthique ou si raisonnable qu'il mettrait tout le monde d'accord. L'objectif serait plutôt, pour reprendre l'expression de Ruth Amossy, de permettre une coexistence dans le dissensus (Amossy 2011). Le Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique (GRAL) fait l'hypothèse que la pratique des exercices de rhétorique, à l'instar de ceux qui avaient été rassemblés dans le programme des progymnasmata (Webb 2001), développe les compétences nécessaires à cette coexistence dans le dissensus (Ferry & Sans 2015; Ferry & Danblon 2016). Ces exercices amènent en effet l'élève à explorer, sur toute question, la diversité des opinions, des affects et des caractères. Ces exercices lui permettent également

de la relation conflictuelle entre rhétorique et histoire (White 1973; Momigliano 1981; Ginzburg 2003; Sans 2012; Cogitore & Ferretti 2014; Ferry 2015). En effet, les manières dont un rhétoricien et un historien aborderont l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible sont incompatibles. Cette incompatibilité tient au fait que le rhétoricien abordera un sujet sensible comme un problème *technique* alors que l'historien y verra un problème *épistémologique* et *éthique*.

D'un point de vue de rhétoricien, dont la science porte sur l'efficacité du discours, l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible suppose un travail d'anticipation des réactions de l'auditoire. Le rhétoricien devra s'assurer que son discours ne suscitera pas le rejet du public. Pour ce faire, il s'appuiera sur les recommandations de la tradition rhétorique. Par exemple, s'il anticipe que son auditoire a un lien affectif fort avec le sujet abordé, l'orateur pourra appliquer le principe de *convenance*, qu'Aristote définissait en ces termes: "le style aura de la convenance s'il exprime les passions et les caractères, et s'il est proportionné aux choses qui en sont le sujet" (Aristote, *Rhét.*, III, 7, 1408a)³. Concrètement, l'orateur qui parlera, disons, de la colonisation à un auditoire composé d'étudiants d'origine africaine, fera preuve de convenance en manifestant de l'indignation et de la compassion vis-à-vis des souffrances endurées par les victimes du système colonial⁴. Il s'agit donc bien d'un travail *technique* dans le sens d'une réflexion sur les alternatives rhétoriques possibles et sur leur pertinence pour un auditoire particulier (Ferry & Sans 2015).

Si l'on aborde, à présent, le problème de l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible d'un point de vue d'historien, il ne s'agit plus seulement d'un problème *technique*. En effet, l'historien ne peut pas, pour des raisons éthiques et épistémologiques, décider d'adapter son discours en fonction des auditoires⁵.

d'expérimenter les effets de différentes stratégies rhétoriques sur différentes subjectivités. L'élève pourra ensuite mobiliser ce savoir pratique dans sa vie citoyenne s'il souhaite tenir compte de la sensibilité de son auditoire face à des sujets sensibles. En ce sens, les exercices de rhétorique permettent d'acquérir un tact des mots.

³ La réflexion sur la convenance, d'Aristote à Cicéron, a pu être interprétée comme un désir de moraliser la rhétorique: le bon rhéteur ne doit pas se contenter de produire un discours efficace, il doit également s'efforcer de produire un discours éthique (Kapust 2011). J'insisterai pour ma part, à la suite de Danblon (2013), sur l'importance de suspendre les jugements éthiques le temps de l'exercice de rhétorique.

⁴ Pour prendre un second exemple, si l'orateur anticipe qu'il aura, dans son auditoire, de profondes divergences de vue sur un événement historique donné, il pourra s'inspirer des pages du *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca sur les *auditoires composites* et prendre soin d'utiliser des arguments multiples pour gagner les divers éléments de l'auditoire" (Perelman & Olbrechts-Tyteca 2008 [1958]: 28).

⁵ Bien sûr, en pratique, il est possible de mettre à jour des marques de subjectivité, des traces de l'air du temps et des indices d'adaptations à un auditoire particulier dans le discours de l'historien. Mais il s'agit d'autant d'entorses aux canons du discours historique. Pour un exemple de formulation de ces canons, voir notamment les *Douze leçons sur l'histoire* d'Antoine Prost: "L'historien évite de s'impliquer dans son texte, de prendre parti, de s'indigner, de s'émouvoir ou d'applaudir. [...] Dans sa substance, l'ouvrage achevé donne à

Sauf à considérer qu'il n'existe pas de vérité historique mais seulement des points de vue sur l'histoire. C'est une position qui a pu être défendue par des penseurs postmodernes (Said 1977; White 1982; Barthes 1984), mais pas par des historiens. Si l'historien commence à prendre en considération la sensibilité de son auditoire, cela ouvre la porte à une forme de reniement au plan éthique (l'autocensure). Si l'historien adapte son discours en fonction des auditoires cela entraîne, au plan épistémologique, une fragilisation de l'unicité de la vérité historique. En somme, l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible nous place face à un dilemme: va-t-on privilégier la sensibilité de l'auditoire ou les exigences du discours scientifique? Peut-on dépasser ce dilemme? Existe-t-il un moyen de concilier les exigences d'un discours scientifique avec une prise en compte appropriée du caractère sensible du sujet abordé? Il s'agit d'une question importante, la question de la possibilité même d'enseigner l'histoire dans un environnement multiculturel.

Cette question sera abordée en deux temps. D'abord, sous la forme d'une étude de cas: l'affaire Olivier Pétré-Grenouilleau, une polémique déclenchée par un ouvrage sur l'histoire de la traite des Noirs. Cette affaire est une illustration de la tension entre la rhétorique et l'histoire. Il s'agit, en effet, de la mésaventure d'un historien qui a produit un ouvrage respectant les exigences éthiques et épistémologiques de sa discipline et qui, dans le même temps, a été jugé tout à fait inacceptable par une partie du public. À partir du diagnostic de cette affaire, la seconde partie de l'article propose un exercice de rhétorique pour former les chercheurs, les professeurs et, plus généralement, tout citoyen à l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible.

2. Écrire l'histoire sur un sujet sensible: étude de cas

L'ouvrage *Les traites négrières* (Pétré-Grenouilleau 2004) s'inscrit dans le débat français sur la place à donner à l'esclavage et à la colonisation dans la mémoire nationale⁶. Bien sûr, l'auteur voulait se situer au-dessus du débat, en dehors de toute polémique. Mais, sur un sujet sensible, toute prise de parole publique sera perçue, par certains, comme une prise de position idéologique (Dascal 2008; Angenot 2008; Amossy 2011). C'est en ce sens que l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible pose problème.

2.1 Deux types de rhétorique

Au plan rhétorique, l'affaire Olivier Pétré-Grenouilleau se caractérise par une opposition entre deux formes de discours sur le passé. D'un côté, un discours

lire uniquement des énoncés objectivés, le discours anonyme de l'Histoire; il est fait d'énoncés sans énonciation." (Prost 1996: 267).

⁶ Pour une analyse détaillée de cette affaire, voir le *Traité de rhétorique à usage des historiens* (Ferry 2015: 107-154).

de mémoire, une condamnation des crimes commis par les Occidentaux à l'égard des Noirs. D'un autre côté, un discours du savoir qui cherche à expliquer le système négrier sans le juger. Ces deux formes de discours sur le passé s'excluent mutuellement (Prost 1996: 302; Nora 1997 [1984]: xix).

L'exposé des motifs de la proposition de loi, portée par Christiane Taubira, pour la reconnaissance de la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité, est exemplaire des caractéristiques rhétoriques du discours de mémoire. En voici un extrait:

Les circonlocutions sur les mobiles des négriers sont putrides. [...] les finasseries sur les circonstances et les mentalités d'époque sont primitives. [...] les digressions sur les complicités africaines sont obscènes. [...] les révisions statistiques sont immondes. [...] les calculs sur les coûts de la réparation sont scabreux. [...] les querelles juridiques et les tergiversations philosophiques sont indécentes. [...] les subtilités sémantiques entre crime et attentat sont cyniques. [...] les hésitations à convenir du crime sont offensantes. [...] la négation de l'humanité des esclaves est criminelle⁷.

Ce texte permet de saisir la sensibilité de celui qui se sentirait descendant d'esclave: l'important est, avant tout, de condamner un crime. De ce point de vue, un discours savant sur la traite, un discours qui chercherait à expliquer, à définir, à observer froidement, sera perçu avec suspicion: celui qui ne condamne pas fermement la traite doit chercher à noyer le poisson, à faire diversion. Face à cette forme de rapport au passé, l'historien cherchera, au contraire à dissocier l'histoire et la mémoire: produire un discours factuel, un discours qui explique sans juger. C'est l'optique dans laquelle s'inscrit Olivier Pétré-Grenouilleau avec son ouvrage. Voici un extrait de son introduction:

Simple commerce honteux pour les uns, crime contre l'humanité ou génocide pour les autres, ou encore tare qu'il convient de faire disparaître de son passé, la traite et son histoire sont à l'origine de multiples pôles de cristallisation du souvenir. Mais que sont des souvenirs ou des mémoires sans une histoire préalablement et solidement définie dans ses contours? Rien d'autre qu'un amas d'idées confuses susceptibles de donner lieu à tous les amalgames, à toutes les erreurs; un fatras de données livrées à la tyrannie des croyances. (Pétré-Grenouilleau 2004: 12-13).

Pour dépassionner le débat, pour extraire la traite négrière de la mémoire et l'intégrer dans le domaine de l'histoire, l'auteur va adopter une approche structuraliste (Braudel 1958). Il va décrire ce qu'il appelle un engrenage négrier et ses évolutions au cours de l'histoire:

⁷ Exposé des motifs de la "proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité", enregistrée en 1998, [En ligne: <http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion1297.asp>]

La métaphore de l'engrenage symbolise assez bien la manière dont la traite a été "inventée", ainsi que les raisons pour lesquelles elle a pris assez rapidement l'ampleur que l'on connaît. À l'origine de tout cela se trouvent en effet des logiques aussi variées que nombreuses qui se sont peu à peu assemblées et connectées, contribuant à relier trois mondes extrêmement variés, en Occident, en Afrique et en Orient. [...] La question que j'aborderai au cours de ce chapitre (et du suivant) est celle de la longévité des traites négrières, celles des dysfonctionnements qui n'ont pas manqué d'apparaître dans leurs engrenages et des moyens par lesquels elles ont néanmoins toujours plus ou moins réussi à s'adapter, afin de se reproduire. Pétré-Grenouilleau (2004: 110).

Ce choix de représentation de l'histoire, pour être pertinent méthodologiquement, n'en est pas moins polémique: il s'agit d'une histoire sans coupables à blâmer, une histoire où les actions des hommes, leurs décisions, ne sont que des phénomènes de surface. C'est en profondeur que se situent les structures agissantes de l'histoire et elles sont principalement économiques. L'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau a donc été reçu par certains comme une tentative de diluer la faute des Occidentaux à l'égard des Noirs. Venons-en, à présent, à ce qui a véritablement mis le feu aux poudres dans cette affaire. Interviewé dans un hebdomadaire français, Olivier Pétré-Grenouilleau déclarait:

C'est aussi le problème de la loi Taubira qui considère la traite des Noirs par les Européens comme un "crime contre l'humanité", incluant de ce fait une comparaison avec la Shoah. Les traites négrières ne sont pas des génocides. La traite n'avait pas pour but d'exterminer un peuple. L'esclave était un bien qui avait une valeur marchande qu'on voulait faire travailler le plus possible⁸.

Une nouvelle fois, un tel propos, s'il peut être pertinent dans une discussion savante, est tout à fait inaudible pour une personne qui aurait un attachement sensible au sujet. Ce propos évacue, en effet, le rôle du racisme dans l'histoire des traites pour se focaliser sur une seule question économique. Le lendemain de la publication de cet entretien, une association, le *Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais* annonce sa volonté de déposer une plainte contre l'historien pour négation de crime contre l'humanité, sur la base de la loi Taubira⁹. La plainte sera finalement déposée en septembre 2005, puis retirée en février 2006. Entre temps, la polémique fait rage. Voici un exemple de critique reçue par Olivier Pétré-Grenouilleau:

⁸ "Un prix pour *Les traites négrières*", interview d'Olivier Pétré-Grenouilleau par Christian Sauvage, *Journal du dimanche* n° 3049, 12-06-2005. Si cet entretien fut le point de départ de la polémique, c'est bien l'ouvrage de l'historien qui en fut le cœur par la suite. Voici un exemple de critique formulée dans ce contexte: "L'expression "les traites négrières", quant à elle, annonce la thèse et le sophisme fondamental du livre. Par cette expression, l'auteur prétend qualifier trois traites: la traite arabo-musulmane, la traite interne à l'Afrique et la traite européenne. Il n'y a eu en fait qu'une seule traite négrière, c'est-à-dire à fondement exclusivement raciste, c'est celle pratiquée par les européens." [En ligne: <https://lc.cx/JNJ7>]

⁹ Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. [En ligne: <https://lc.cx/JNJd>]

En affirmant que l'esclavage n'est qu'un simple système d'exploitation de l'homme; un banal expédient économique, Pétré-Grenouilleau réécrit l'histoire. Il bafoue la mémoire de tous les descendants d'esclave qui ont dû attendre un siècle et demi une réparation morale minimale. De tels propos d'un prétendu historien, qui n'a pas l'excuse du profane, sont falsificateurs au regard de l'histoire: il s'agit d'une tentative de minimiser l'esclavage des noirs, système odieux dans son organisation et implacable dans sa réalité avec son cortège de déportations, de morts, de viols, de violences, de reniement de l'être et des droits. Patrick Karam (2005)¹⁰.

L'auteur de la critique refuse ici la dissociation que l'historien cherche à opérer entre un discours d'histoire et un discours de mémoire. Parler de la traite sans la condamner comme un crime est perçu comme une falsification de l'histoire. Le terme de falsification doit retenir l'attention: comme l'historien, l'auteur de la critique est persuadé d'être engagé dans une lutte de la vérité contre le mensonge. Pourtant, l'enjeu de la polémique se situe à un autre niveau: la question rhétorique de savoir ce qu'il est convenable de dire en fonction du sujet et de l'auditoire.

2.2 Diagnostic

Le tableau suivant permet de préciser la nature rhétorique¹¹ du conflit autour duquel s'organise l'affaire Olivier Pétré-Grenouilleau:

Preuve rhétorique	Discours du savoir	Discours de mémoire
<i>ethos</i>	Détachement	Attachement
<i>pathos</i>	Neutraliser les émotions	Afficher les émotions qui conviennent
<i>logos</i>	Expliquer	Juger

Fig.1: Discours du savoir vs. Discours de mémoire

Du point de vue de l'historien, écrire l'histoire sur un sujet sensible demande de s'extraire d'un rapport affectif au passé, de l'aborder avec détachement. Or, la personne qui aurait un rapport affectif au passé percevra un tel discours non pas comme un discours objectif, mais comme un discours indifférent à la souffrance des victimes. Alors que le discours historique cherchera à neutraliser les émotions, le discours de mémoire tiendra compte des émotions qui

¹⁰ "Les insoutenables propos révisionnistes de Pétré-Grenouilleau", billet publié par Patrick Karam sur le site du collectif Dom le 13 juin 2005, indisponible sur ce site aujourd'hui. [En ligne: <https://lc.cx/JNJh>]

¹¹ Précisons la pertinence du modèle rhétorique dans un tel contexte. La rhétorique propose des outils pour une communication adaptée à des êtres humains complets: des êtres de raison, de passions et de caractères (Grimaldi 1980: 350). Ainsi, se préparer à parler en public demande un travail de recherche au niveau des arguments (le *logos*) mais il s'agit encore de prendre en compte les affects de l'auditoire (*pathos*) et son jugement sur notre personne (*ethos*). Plus le sujet traité est sensible, moins il est raisonnable de faire l'économie d'une réflexion sur ces deux dernières catégories.

conviennent¹².

La question est alors: quelle forme de discours est la plus appropriée pour parler d'un sujet sensible? Quelle forme rhétorique de représentation de l'histoire est la plus légitime? Il s'agit d'une question sur laquelle les historiens, les professeurs d'histoire et les citoyens ne sont pas habitués à débattre. Cette question demande, en effet, une compétence rhétorique: une capacité à discuter des conséquences éthiques et épistémologiques de choix d'écriture.

3. Écrire l'histoire sur un sujet sensible: un exercice de rhétorique

L'exercice rhétorique à l'écriture de l'histoire sur un sujet sensible a été développé par Victor Ferry et Benoît Sans dans le cadre d'un projet de recherche appliquée intitulé "Exercices de rhétorique: raison pratique, créativité et citoyenneté"¹³. Ce projet vise à tester l'hypothèse selon laquelle la pratique régulière d'exercices de rhétorique tels que ceux qui avaient été conçus dans l'Antiquité permet de développer des compétences citoyennes telles que l'empathie, la capacité à produire une opinion argumentée ou la maîtrise des émotions du désaccord¹⁴.

3.1 Critique et confirmation des récits: un exercice antique pour la pédagogie contemporaine

Cet exercice est adapté des *progymnasmata*, ou exercices préparatoires, le programme de formation à la rhétorique développé par les Sophistes au IV^e siècle avant notre ère. Il s'agit d'un exercice de confirmation et de réfutation des récits. Concrètement, il s'agit de passer un récit historique au crible de la critique en utilisant la grille reproduite ci-dessous. La première colonne comprend un certain nombre de lieux pour la critique, c'est-à-dire des points sur lesquels peut porter la mise à l'épreuve du récit:

¹² En ce sens, le discours de mémoire est un discours de circonstances. Il est adressé à un auditoire particulier dans le but d'accomplir une fonction épидictique dans l'ici et le maintenant: consoler, rassembler, renforcer les valeurs communes, disposer à agir en commun (Dominicy & Frédéric 2001; Herman & Micheli 2003; Ferry & Di Piazza 2015). Le discours historique vise, au contraire, un auditoire universel: il s'adresse à la raison de toute personne, d'aujourd'hui ou de demain, qui s'inscrirait dans une quête désintéressée de connaissance (Perelman & Olbrechts-Tyteca 2008 [1958]: 40-56).

¹³ Ce projet, sous la direction d'Emmanuelle Danblon, est soutenu par le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS) de Belgique.

¹⁴ Pour plus d'informations sur ce projet, voir: <http://gral.ulb.ac.be/democracy-lab>

La critique du récit¹⁵

Lieux de la critique	Passage en discussion	Réfutation	Confirmation	Solution rhétorique
<i>Obscurité</i>				
<i>Impossibilité</i>				
<i>Contradiction ou inconséquence</i>				
<i>Invraisemblance ou caractère inhabituel</i>				
<i>Inconvenance</i>				
<i>Organisation du récit/excès/défaut</i>				
<i>Intérêt</i>				

Fig. 2: Réfutation et confirmation du récit

Le point important est que les quatre premiers lieux sont les lieux traditionnels de la critique historique: l'obscurité, l'impossibilité, la contradiction (ou l'inconséquence) et l'invraisemblance. Il s'agit des lieux que l'on utilise pour établir la vérité historique. Les trois lieux suivants sont moins familiers: l'inconvenance, l'organisation du récit et l'intérêt. Au premier abord, ils ne semblent pas relever de la critique scientifique d'un texte. Or, précisément, ils permettent d'intégrer dans la discussion les enjeux éthiques des choix d'écriture. Ce qui est convenable, le cadrage du récit et son intérêt, dépendent des préférences éthiques et idéologiques des individus. En tenant compte de ces lieux, l'exercice permet de soumettre à la discussion critique le rapport subjectif que nous avons à l'histoire plutôt que de le sacraliser ou de le refouler.

3.2 Exemple: la confrontation rationnelle des points de vue sur l'histoire de la traite

Pour donner une idée plus concrète de l'exercice, j'ai choisi un texte, sur un site d'histoire grand public. Ce texte porte sur les débuts de la traite occidentale:

Les Européens découvrent les traites négrières au XVe siècle, à la faveur de leurs premiers contacts avec les commerçants musulmans, sur les marchés d'Afrique du Nord. L'exploration des côtes africaines par les navigateurs portugais amène ceux-ci à acheter quelques captifs avec les chefs coutumiers de rencontre. Quand les Portugais implantent les premières plantations sucrières sur le littoral du golfe de Guinée puis au Portugal même, c'est sans se poser trop de questions qu'ils y embauchent des esclaves noirs achetés au Maroc ou en Guinée. Les premiers esclaves noirs débarquent dans les Antilles dès 1500, en provenance non d'Afrique mais de la péninsule ibérique: il s'agit d'une délocalisation avant l'heure!"¹⁶.

Soumettons, à présent, le texte à la critique à partir de quelques lieux. Prenons, par exemple, la phrase: "L'exploration des côtes africaines par les navigateurs

¹⁵ Exercice conçu par Victor Ferry et Benoît Sans à partir des *Progymnasmata* (notamment: Aélius Théon, *Progymnasmata*, Paris, Les Belles Lettres, trad. Michel Patillon, 1997).

¹⁶ http://www.herodote.net/Traites_negrieres-bibliographie-111.php

portugais amène ceux-ci à acheter quelques captifs avec les chefs coutumiers de rencontre." Nous pouvons critiquer les choix rhétoriques de l'auteur en utilisant le lieu de l'obscurité, ce qui donne le résultat suivant:

Lieux de la critique	Passage en discussion	Réfutation	Confirmation	Solution rhétorique
<i>Obscurité</i>	L'exploration des côtes africaines par les navigateurs portugais amène ceux-ci à acheter quelques captifs avec les chefs coutumiers de rencontre.	En quoi le fait d'explorer les côtes africaines <i>amène</i> à acheter des captifs?	Les navigateurs portugais ne sont pas allés sur les côtes africaines <i>dans le but</i> d'acheter des esclaves.	Dans le cadre de leur exploration des côtes africaines les navigateurs portugais commencent à acheter quelques captifs aux chefs coutumiers de rencontre.

Fig. 3: La critique à partir du lieu de l'obscurité

On ne voit, en effet, pas bien pourquoi l'exploration des côtes d'un pays amènerait à acheter des captifs. On pourrait même pousser plus loin la critique en disant que cette obscurité dans la formulation peut être perçue comme une tentative d'évacuer la responsabilité des acteurs du trafic. Une fois que l'on a ainsi critiqué le morceau de texte sélectionné, il faut passer à la phase de la confirmation. On pourrait alors argumenter que la formulation est adaptée, car elle permet de pointer le fait que les navigateurs ne sont pas allés sur les côtes africaines dans le but d'y trouver des esclaves. Ce travail de réfutation et de confirmation permet d'expérimenter les implications éthiques et épistémologiques des choix rhétoriques¹⁷. Enfin, le dernier temps de l'exercice consiste à faire un travail de reformulation. Par exemple: "Dans le cadre de leurs explorations des côtes africaines, les navigateurs portugais commencent à acheter quelques captifs aux chefs coutumiers de rencontre." Cette reformulation réintroduit l'agentivité des acteurs de l'histoire¹⁸.

¹⁷ Insistons sur l'importance de passer de la confirmation à la réfutation pour parvenir à mettre à distance les opinions. Un tel exercice permet d'expérimenter la suspension des jugements (Danblon 2013: 127-148), condition pour pouvoir porter un regard proprement *technique* sur le discours. Comme le note Marianne Doury à ce propos: "la prise en considération, comme objet, de données "bi-face", intégrant discours et contre-discours, est un pas essentiel vers une posture garantissant une certaine extériorité, un certain "décollement" de l'analyste par rapport à l'objet." (Doury 2004: 6).

¹⁸ Il convient de préciser que la critique, en rhétorique, est une activité plus comparative que normative: "Le travail du professeur consiste à montrer la multiplicité des stratégies disponibles pour la défense d'une opinion. C'est la conscience de cette richesse qui formera des citoyens prêts à argumenter dans les situations argumentatives les plus diverses. Il en résulte que la correction d'un exercice de rhétorique est une *proposition*. S'il est attendu que le professeur fasse mieux que ses élèves dans un exercice donné, les performances des

Voyons, à présent, en quoi consiste une critique à partir du lieu de la convenance. Le troisième paragraphe permet d'illustrer ce lieu:

Lieux de la critique	Passage en discussion	Réfutation	Confirmation	Solution rhétorique
<i>Convenance</i>	Les premiers esclaves noirs débarquent dans les Antilles dès 1500, en provenance non d'Afrique mais de la péninsule ibérique: il s'agit d'une délocalisation avant l'heure!	La métaphore manque de convenance, car elle édulcore la réalité historique.	La métaphore présente un intérêt heuristique.	Les premiers esclaves noirs débarquent dans les Antilles dès 1500, en provenance non d'Afrique mais de la péninsule ibérique: il s'agit d'une forme sinistre de délocalisation.

Fig.4: La critique à partir du lieu de la convenance

On peut se demander si la métaphore de la délocalisation est convenable. Est-ce que cette métaphore permet de mieux saisir la réalité historique en question ou est-ce qu'elle contribue plutôt à l'édulcorer? Pour répondre à cette question, il faut faire un travail d'artisan et comparer les effets respectifs de différentes formulations. En l'occurrence, il est ici possible de conserver le caractère heuristique de la métaphore, tout en la rendant plus convenable, au sens d'Aristote. Il s'agit simplement pour l'orateur d'afficher sa conscience du caractère risqué de la métaphore, en disant par exemple: "Les premiers esclaves noirs débarquent dans les Antilles dès 1500, en provenance non d'Afrique mais de la péninsule ibérique: il s'agit d'une forme sinistre de délocalisation".

En somme, un tel exercice permet de soumettre la dimension éthique et idéologique de l'écriture de l'histoire à la discussion critique. L'exercice exige en outre que cette critique soit constructive: prouver le caractère obscur ou inapproprié d'une représentation du passé suppose de proposer une formulation alternative. Cette proposition pourra elle-même être sujette à la critique. Au fil de l'exercice, chacun peut donc gagner en lucidité sur son propre point de vue sur l'histoire. C'est le développement de cette lucidité qui est le meilleur moyen d'éviter que les discussions historiques sur les sujets sensibles ne tournent au dialogue de sourds ou à la dispute.

4. Conclusion: le tact des mots

Pour conclure, revenons à l'affaire Olivier Pétré-Grenouilleau. Son épilogue offre une illustration de la nécessité qu'il y aurait à s'exercer à l'écriture et à la discussion de l'histoire des sujets sensibles. Comme toute polémique, cette affaire n'a pas été résolue, elle s'est provisoirement dissipée, en raison de l'essoufflement d'un des camps en présence. Un élément déterminant, dans le basculement du rapport de force, fut la mobilisation d'historiens qui permit de rassembler les milieux intellectuels et médiatiques en soutien à Olivier Pétré-Grenouilleau. Le 12 décembre 2005, des grands noms de la discipline historique publiaient un appel intitulé "Liberté pour l'histoire". Les auteurs affirmaient notamment:

L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant.

L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique.

L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui¹⁹.

Il s'agit, en somme, d'une réaffirmation de l'opposition entre la mémoire, qui est adaptée à la sensibilité de l'auditoire, et l'histoire, qui ne devrait pas se préoccuper de ce que ressentent les gens. L'historien doit dire les choses telles qu'elles sont, tant pis si cela en choque certains. Ma conviction est que l'écriture de l'histoire dans une société multiculturelle demande un rapport plus maîtrisé, plus nuancé et donc plus technique au discours. À cet égard, concluons avec les mots de Marc Bloch, dans son *Apologie pour l'histoire*:

Il n'y a pas moins de beauté dans une exacte équation que dans une phrase juste. Mais chaque science a son esthétique de langage, qui lui est propre. Les faits humains sont, par essence, des phénomènes très délicats, dont beaucoup échappent à la mesure mathématique. Pour bien les traduire, par suite pour bien les pénétrer (car comprend-on jamais parfaitement ce qu'on ne sait dire?), une grande finesse de langage, une juste couleur dans le ton verbal sont nécessaires. [...] Niera-t-on qu'il n'y ait, comme de la main, un tact des mots? Bloch (1949 [1941]: 4).

BIBLIOGRAPHIE

Aélius, T. (1997): *Progymnasmata*. Paris (Les Belles Lettres).

Amossy, R. (2011): La coexistence dans le dissensus. *Semen*, 31. Disponible: <http://semen.revues.org/9051> (18.01.2017).

Angenot, M. (2008): *Dialogues de sourds: Traité de rhétorique antilogique*. Paris (Fayard).

Aristote (1932): *Rhétorique*. Paris (Belles Lettres).

¹⁹

Appel du 12 décembre 2005 [<https://lc.cx/JNJd>]

- Barthes, R. (1984): *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*. Paris (Seuil), 163-177.
- Bloch, M. (1949 [1941]): *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Cahier des Annales, (3), Paris, (Librairie Armand Colin).
- Braudel, F. (1958): *Histoire et sciences sociales: la longue durée*. Annales ESC, 13(4), 725-753.
- Cogitore, I. & Ferretti, G. (2014): *L'histoire face à la rhétorique: un défi à relever*. Présentation. Exercices de rhétorique, 3. Disponible: <http://rhetorique.revues.org/338> (18.01.2017).
- Danblon, E. (2013): *L'Homme rhétorique: culture, raison, action*. Paris (Cerf).
- Dascal, M. (2008): *Dichotomies and Types of Debates*. In F. Eeemeren van & B. Garssen (éds.), Amsterdam/Philadelphia (John Benjamins Publishing Company), 27-49.
- Dominicy, M. & Frédéric, M. (éds.) (2001): *La Mise en scène des valeurs: la rhétorique de l'éloge et du blâme*. Lausanne (Delachaux et Niestlé).
- Doury, M. (2004): *La position du chercheur en argumentation*, Semen, 17. Disponible: <https://semen.revues.org/2345> (18.01.2017).
- Ferry, V. (2015): *Traité de rhétorique à usage des historiens*. Paris (Classiques Garnier).
- Ferry, V. & Sans, B. (2015): *Introduction: éduquer le regard rhétorique*. Exercices de rhétorique, 5. Disponible: <http://rhetorique.revues.org/402> (18.01.2017).
- Ferry, V. & Di Piazza, S. (éds.) (2015): *Les rhétoriques de la concorde*. *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, 1-5.
- Ferry, V. & Danblon, E. (2016): *Rhétorique et didactique de la critique*. In M.-C. Pollet & C. Glorieux (éds.), *Argumenter dans les écrits scientifiques*. Namur (Presse Universitaires de Namur), 199-211.
- Fogelin, R. (1985): *The Logic of Deep Disagreements*. *Informal logic*, 7(1), 1-8.
- Ginzburg, C. (2003): *Rapports de force: histoire, rhétorique, preuve*. Paris (Seuil).
- Grimaldi, W. (1980): *Aristotle, Rhetoric, I: A Commentary*. New York (Fordham University Press).
- Haidt, J. (2012): *The Righteous Mind: Why good people are divided by religion and politics*. New York (Pantheon).
- Herman, T. & Micheli, R. (2003): *Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique*. *Pratiques*, 117/118, 9-28.
- Kapust, D. (2011): *Cicero on decorum and the morality of rhetoric*. *European journal of political theory*, 10(1), 92-112.
- Momigliano, A. (1981): *The Rhetoric of History and the History of Rhetoric: On Hayden White's Tropes*. Cambridge (Cambridge University Press).
- Nora, P. (éd.) (1997 [1984]): *Les Lieux de mémoire*. Paris (Gallimard), (1).
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (2008 [1958]): *Traité de l'argumentation*. Bruxelles (Éditions de l'université de Bruxelles).
- Pétré-Grenouilleau, O. (2004): *Les Traités négrières: Essai d'Histoire Globale*. Paris (Gallimard).
- Prost, A. (1996): *Douze leçons sur l'histoire*. Paris (Seuil).
- Said, E. (1977): *Orientalism*. Londres (Penguin).
- Sans, B. (2012): *Narratio probabilis: étude comparée des systèmes rhétoriques de Polybe et Tite-Live*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Libre de Bruxelles.
- Webb, R. (2001): *The progymnasmata as practice*. In Y. L. Too (éd.), *Education in Greek and Roman Antiquity*. Leiden (Brill), 289-216.
- White, H. (1973): *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*. Baltimore/Londres (The Johns Hopkins University Press).
- (1982): *The Politics of Historical Interpretation: Discipline and De Sublimation*. *Critical Inquiry*, 9(1), 113-1